

DEMANDEUR:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEGLISE
Madame BAAR Aline
Employée d'administration
Rue du Chaudfour, 2
6860 LEGLISE

Liège, le 17 août 2016

RAPPORT D'ANALYSE: E/16 2601

Laboratoire provincial
Ernest Malvoz

Quai du Barbou, 4
B - 4020 LIEGE
Tél. : +32 (0)4 344 79 66
Fax : +32 (0)4 344 79 95
www.provincedeliege.be
N° d'entreprise: 0207.725.104

DEMANDE:

Objet: analyse d'un échantillon d'eau de distribution - Evaluation de la qualité de l'eau au niveau de la conduite principale (prélèvement après purge).

Date: 11/08/2016.

Référence: D11/08/2016.

PRELEVEMENT(S):

1 échantillon prélevé par nos soins sous accréditation le 11/08/2016.

Identification: tableau I.

Réception au laboratoire: 11/08/2016.

ESSAI(S):

Dossier traité: du 11/08/2016 au 17/08/2016
Paramètres microbiologiques ensemencés le 11/08/2016.

Résultats: tableau II.

Département Qualité



I. HUBIN

Directrice du laboratoire



M.A. de SCHAETZEN

ENTRE LE

22 AOÛT 2016

RAPPORT D'ANALYSE: E/16 2601**TABLEAU I: Identification de l'échantillon prélevé le 11/08/2016.**

REF. LABO	REF. CLIENT	SITE	ENDROIT	DESCRIPTION
01-0	Zone n°4 Louftémont, Anlier, Behême Rue de la Chapelle, 19	Commune de Léglise	Robinet cuisine	eau de distribution limpide, incolore

TABLEAU II: Résultats.

01-0: Zone n°4 Louftémont, Anlier, Behême Rue de la Chapelle, 19

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Germes aérobies totaux à 22°C (#)	< 1	ufc/ml	-----	(**)	IME-OPA-800
Bactéries coliformes (#)	0	ufc/100ml	-----	0	IME-OPA-802/2
Escherichia coli (#)	0	ufc/100ml	0	-----	IME-OPA-802/2
Entérocoques intestinaux (#)	0	ufc/100ml	0	-----	IME-OPA-804
Clostridium perfringens y compris les spores (#)	0	ufc/100ml	-----	0	IME-OPA-810

Commentaire(s): l'échantillon est conforme (pour les paramètres analysés).

- (*) Valeurs maximales admissibles selon Art. D.185 du Code de l'eau – Annexe réglementaire 31 et selon l'Arrêté Ministériel accordant dérogation aux dispositions relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans certaines parties de votre commune. Les prélèvements pour les métaux ont été réalisés selon la méthode FST.
- (**) Les résultats doivent être acceptables pour le consommateur, être comparés aux précédents et ne subir aucun changement anormal dans le temps.

(#) : Essai accrédité

REMARQUES:

Ce rapport ne concerne que les objets soumis aux essais.

Le présent document ne peut être reproduit, sinon en entier, sans accord du laboratoire.

Les incertitudes de mesures pour les méthodes quantitatives (pour les paramètres accrédités), les procédures d'essais et le rapport de prélèvement le cas échéant sont disponibles sur simple demande. Les incertitudes de mesures non disponibles pour les méthodes qualitatives de microbiologie ont été estimées par l'analyse des facteurs de risques.

Sauf demande écrite du client, les échantillons seront éliminés :

- immédiatement pour les échantillons soumis à l'analyse microbiologique
- 10 jours ouvrables après l'envoi du rapport pour les échantillons soumis aux autres analyses.

Dans le cas d'analyse d'eau de piscine, un tableau récapitulatif des résultats se trouve en annexe du présent rapport.